

Desgroseilliers, 28 ans, de Cornwall, était sauvagement étranglée. Son mari, Robert Desgroseilliers, et le cousin de celui-ci, Michel Quesnel, furent reconnus coupables du meurtre et condamnés à la détention à perpétuité. M. Desgroseilliers purge sa peine au pénitencier à sécurité maximale de Millhaven. Michel Quesnel a été assassiné à la prison de Joyceville, en juillet dernier.

Après le crime, Robert Desgroseilliers a demandé et obtenu le paiement de prestation de décès se montant à \$1,300 environ. Il a également demandé, et il reçoit, des prestations de survivant du Régime de pensions du Canada. Après avoir assassiné sa femme, ce pour quoi il a été condamné, il reçoit \$282 par mois du gouvernement du Canada, dont \$87 pour subvenir aux besoins de sa fille.

Je demande au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) et au solliciteur général (M. MacKay) de faire enquête immédiatement sur cette affaire scandaleuse et de nous donner des détails sur la façon dont elle a pu se produire.

Une mesure législative doit être présentée immédiatement pour préciser la loi, de sorte qu'une chose semblable ne se reproduise plus.

Bien que la *Common Law* veuille que les criminels ne profitent pas de leur crime, la loi devrait le dire sans ambiguïté. Il faudrait également prendre des mesures pour que les responsables du Régime de pensions du Canada récupèrent, dès que possible, l'argent versé à M. Desgroseilliers.

**M. le Président:** Je dois dire au député qu'il a épuisé le temps dont il disposait.

\* \* \*

## LES FINANCES

### L'EFFET DES DÉDUCTIONS FISCALES SUR LES FUSIONS DE SOCIÉTÉS

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur le Président, je signale aux députés la parution aujourd'hui, dans le *Globe and Mail*, d'une pleine page publicitaire dans laquelle Wood, Gundy se félicite du fait que les acquisitions d'entreprises aient totalisé 8 milliards de dollars en 1985. Ces acquisitions ne représentent qu'une petite fraction de toutes les fusions qui ont eu lieu au Canada en 1985. Dans tous les cas, on retrouve un dénominateur commun: ces activités ont été facilitées par notre régime fiscal. Les frais d'acquisition sont déductibles à titre de dépenses d'entreprise. Les intérêts sur le coût du capital sont déductibles. Même le coût d'une pleine page publicitaire constitue une dépense déductible aux fins d'impôt.

## Article 22 du Règlement

Que procurent donc aux simples citoyens ces concessions fiscales? De nouveaux emplois? Pas du tout. L'augmentation de notre capacité de production? Non plus. Des usines plus efficaces qui accroissent la compétitivité des Canadiens? Mais non. Il s'agit simplement de transactions qui modifient les portefeuilles d'actions, sans apporter de véritable croissance économique ni créer d'emplois permanents.

Si le gouvernement conservateur prend vraiment la question de l'emploi au sérieux, qu'il modifie alors notre régime fiscal de telle sorte que les concessions favorisent l'investissement et la création d'emplois permanents et intéressants. Il faut que le gouvernement nous donne mieux que des emplois à temps partiel comme il le fait depuis septembre 1984.

Le Nouveau parti démocratique réclame en priorité pour 1986 une réforme fiscale digne de ce nom.

\* \* \*

## L'ENVIRONNEMENT

### LES PLUIES ACIDES—LES CONSÉQUENCES DU RAPPORT DES REPRÉSENTANTS CANADIEN ET AMÉRICAIN

**M. Joe Reid (St. Catharines):** Monsieur le Président, le rapport publié récemment par les représentants américain et canadien en matière de pluies acides va réussir ce que les groupes de pression américains, les écologistes et plusieurs gouvernements libéraux successifs au Canada n'ont pas su faire au cours de la dernière décennie.

Le gouvernement américain a désormais reconnu officiellement le phénomène des pluies acides et, comme l'a dit l'ambassadeur du Canada à Washington, M. Allan Gotlieb:

Si le Président appuie le rapport, comme je le crois, les Américains seront prêts à agir.

Il faut maintenant voir avec quelle célérité cela peut se faire et quelles ressources peuvent être consacrées à ce problème d'intérêt international. On peut désormais établir un calendrier et un programme d'action, alors qu'avant nous ne nous entendions même pas sur un point de départ commun.

Le critique libéral ne cesse de dire qu'une année a été perdue. N'a-t-il pas pris connaissance des propos de M. Gotlieb? Ne faisait-il pas partie d'un gouvernement qui n'a pas su, au cours des huit dernières années, amener les Américains à changer leur fusil d'épaule? N'a-t-il pas eu l'occasion en tant que ministre de l'Environnement de donner suite à la déclaration d'intention de 1980 et aux recommandations faites en 1981 par le comité? Ne sait-il pas combien il est difficile de faire bouger les Américains quand il s'agit de protection de l'environnement? Ne devrait-il pas prendre pour la nouvelle année la résolution de collaborer avec le gouvernement dans l'intérêt des Canadiens qui continuent à souffrir de la pollution et des précipitations acides?